



TYPE DE FORMATION

DU, diplôme d'université niveau bac+5

Formation initiale
Formation continue

DURÉE DE LA FORMATION

100 heures

EFFECTIF ATTENDU

16 étudiants

PRÉ-REQUIS

Un Master ou équivalent dans le domaine des études comptables (bac+5) est requis pour un accès de droit : Master Comptabilité, Contrôle, Audit (obtenu au plus tard dans l'année) ; DCG complété des UV2, 3, 5, 6, 7, 8 ; Master comptabilité, finance ayant des équivalences identiques au Master CCA.

Publics ciblés :

Le DU est principalement complémentaire du Master CCA, mais il est aussi ouvert à d'autres étudiants en formation initiale et surtout, dans le cadre de la formation continue, à des collaborateurs de cabinets d'experts comptables ou de commissaires aux comptes souhaitant se préparer à ces 2 UE.

Modalités particulières :

Une commission pédagogique de validation des acquis professionnels (VA 85) examine les dossiers lorsque le candidat ne dispose pas du titre requis pour accéder à la formation (diplômes de niveau Bac+5 dans le domaine comptable et financier). Dans ce cadre, l'expérience professionnelle doit être significative.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DUSCG est une formation post-Master visant à préparer les meilleurs étudiants du Master CCA à passer directement à l'issue de leur formation, et au retour de leur stage de 6 mois en cabinet d'audit ou d'expertise comptable, les 2 UE de synthèse du DSCG : UE1 (Gestion juridique, fiscale et sociale) et UE4 (Comptabilité et audit). Il est principalement complémentaire du Master CCA, mais il est également ouvert à d'autres étudiants en formation initiale et surtout, dans le cadre de la formation continue, à des collaborateurs de cabinets d'experts comptables ou de commissaires aux comptes. Le DUSCG n'apporte pas en lui-même de qualification supplémentaire mais prépare aux examens d'État.



COMPÉTENCES VISÉES

Le DU est un complément au M2 CCA, lequel permet d'ores et déjà de se présenter aux deux UE du DSCG et d'assurer une très bonne insertion sur le marché du travail.

Le DSCG valide l'acquisition de connaissances de haut niveau dans les domaines comptables, juridiques, financiers. Le DU apporte aux étudiants la possibilité d'augmenter leurs chances de réussite aux UE manquantes dans la validation du DSCG. L'objectif est d'entraîner les étudiants aux UE 1 et 4 du DSCG, les connaissances théoriques et techniques ayant été acquises durant le Master CCA ou équivalent et/ou la carrière (pour les formations continues). Le programme couvre donc la mise en œuvre d'études de cas destinées à approfondir et maîtriser parfaitement les difficultés comptables et juridiques.



DÉBOUCHÉS

Le DUSCG prépare au passage d'examens professionnels donnant accès à l'Expertise-Comptable et au Commissariat aux Comptes.



ORGANISATION

Les épreuves du DSCG sont organisées au niveau national en octobre, la préparation du DU se fait de la manière suivante : 100 heures positionnées début juillet, fin août, et éventuellement en septembre (1 journée et demi par semaine maximum en septembre : le vendredi et le samedi matin).

La formation intervient après la délivrance du diplôme du Master en juin (à l'issue du stage de fin d'étude de 6 mois, de janvier à juin).

La formation est dispensée par des experts comptables et des enseignants chevronnés.

ENSEIGNEMENTS

	100h
Droit des entreprises et gestion sociale	36h
Fiscalité des groupes et audit	16h
Consolidation	28h
Evaluation et fusion (aspects comptables, juridiques et fiscaux)	20h

CONTRÔLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

L'évaluation des connaissances et l'attribution du diplôme se font sur la base d'un examen écrit par UE intervenant lors du dernier cours de chaque intervenant. Il faut 10/20 minimum à la moyenne des 4 épreuves pour obtenir le DUSCG.

MODALITÉS D'ACCÈS : CANDIDATURE

Sélection

Les candidats sont sélectionnés sur dossier de candidature et puis entretien oral.

Candidature et retrait du dossier

Les étudiants déjà inscrits à l'Université de Nantes doivent s'inscrire par dépôt de leur dossier.

Les étudiants venant d'une autre université française ou les étudiants en formation initiale doivent candidater avant le 1^{er} juin à l'adresse : www.univ-nantes.fr/iae/formations. Après étude du dossier et entretien une demande de transfert de dossier sera réalisée et ainsi que l'inscription auprès de la scolarité.

Date des entretiens

A l'issue de l'étude du dossier, les étudiants seront convoqués à un entretien. Cet entretien a pour but d'évaluer leurs connaissances, de mieux cerner leur motivation et de répondre à leurs questions éventuelles. Les résultats de la procédure de sélection seront transmis aux candidats dans la semaine suivant l'entretien.

Formation continue

Ce diplôme est accessible avec un statut Formation continue pour les salariés ou demandeurs d'emploi ayant déjà une expérience professionnelle. L'accès peut se faire soit avec le titre requis pour la formation, soit après validation des acquis professionnels.

Contact service Formation continue :

Céline Brochu - celine.brochu@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 40 14 12 22

Consultez les modalités et tarifs spécifiques sur notre site web : www.univ-nantes.fr/iae/fc.

FRAIS D'INSCRIPTION

Pour les étudiants du Master 2 CCA de l'IAE Nantes en formation initiale (en cours de formation)

700 € avec dispense des droits d'inscription réglementaires annuels

Pour les autres étudiants

1 400 € en formation initiale, hors droits universitaires (montant estimé à 265€ de droits annexes + frais de sécurité sociale éventuels).

2 886 € en formation continue

CONTACTS

Responsable pédagogique :

Françoise Bresson - francoise.bresson@univ-nantes.fr

Assistante de formation :

Eliane Le Galliard - contact-duscg@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 40 14 17 22

www.univ-nantes.fr/iae/formations